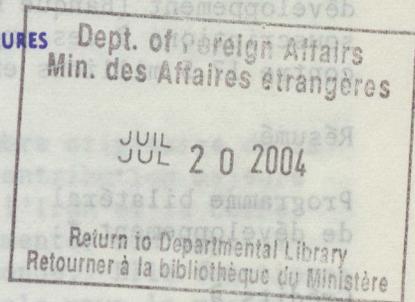


doc  
CA1  
EA9  
R86  
FRE  
1966  
septembre

# PAGES DOCUMENTAIRES

DIVISION DE L'INFORMATION  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES  
OTTAWA - CANADA



No. 86

(révisé en septembre 1966)

## L'AIDE EXTÉRIÈRE DU CANADA

(Aperçu de l'activité du Canada dans le cadre des programmes bilatéraux d'aide au développement, pour l'année financière 1965-1966, soumis par le Bureau de l'aide extérieure.)

Les fonds destinés aux programmes d'aide que dirige et administre le Bureau de l'aide extérieure ont été affectés selon les crédits suivants:

Aide économique et technique, aide à l'enseignement et autres formes d'assistance (y compris le Secours d'urgence international): \$55,600,000

Programme international d'aide alimentaire (y compris 15 millions supplémentaires): \$35,000,000

Aide spéciale sous forme de prêts aux pays en voie de développement: \$50,000,000

\$140,600,000

### Statistique internationale

Le Comité de l'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, principal organe de coordination internationale en matière d'aide, établit un relevé annuel du mouvement des ressources financières à long terme vers les pays sous-développés. Les crédits qui ont une échéance de plus de cinq ans, y compris les crédits consentis en vertu de l'article 21A de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, sont compris dans cette catégorie. Ces prêts renferment un élément d'assistance du fait que leurs longues échéances permettent aux pays en voie de développement de se procurer des biens d'équipement qu'ils ne pourraient acheter selon les conditions normales du commerce. Au cours de 1965-1966, la Société d'assurance des crédits à l'exportation a consenti 49.3 millions de dollars en prêts à long terme aux pays en voie de développement, au regard de 76 millions l'année précédente. Le total des engagements annuels est sujet à des fluctuations considérables.